

<http://universitepopulairetoulouse.fr/Marine-Le-Pen-a-ete-reconnue-coupable-deux-fois-en-un-an-le-reste-n-est-que.html>



Marine Le Pen a été reconnue coupable deux fois en un an : le reste n'est que bavardage

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : vendredi 10 juillet 2026

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Libérée de l'inéligibilité par la cour d'appel de Paris, la cheffe de file de l'extrême droite a déclaré sur TF1 être candidate à l'élection présidentielle. En France, la double reconnaissance de culpabilité d'une responsable politique dans une affaire de détournement de fonds publics n'est donc pas synonyme de disqualification.

mardi 7 juillet 2026, par ARFI Fabrice Médiapart